

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 20 décembre 2011 à 18 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland
Monsieur Luc Gaudreault

Monsieur Martin Lafrenière

Ainsi que madame Isabelle Thiffeault et monsieur Yves Cossette, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

SONT AUSSI PRÉSENTS :,

Monsieur Serge Carpentier Directeur général adjoint et secrétaire général
Monsieur Richard Boyer Directeur des Services des ressources humaines

Les commissaires procèdent à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 25 1211 : Monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 1211-01 soit adopté tel que présenté.

Adopté unanimement

Approbation d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION CE 26 1211 : Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 29 novembre 2011 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document CE 1211-02, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement

Monsieur Richard Boyer présente des dossiers relatifs aux Services des ressources humaines. Au terme des explications fournies, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

RÉSOLUTION CE 27 1211 : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective la concernant, à madame Nancy Paquin, technicienne en éducation spécialisée, à l'école Dominique-Savio à Shawinigan (secteur Saint-Georges-de-Champlain), congé d'une durée de six (6) mois, soit du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013, dans un plan de deux (2) ans, entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

Adopté unanimement

RÉSOLUTION CE 28 1211 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit combler des postes en enseignement;

CONSIDÉRANT que la convention collective prévoit l'embauche par la liste de priorité pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes suivantes :

- Madame Émilie Hamelin, enseignante au champ 1, primaire, à l'école Saint-Joseph à Shawinigan, et ce, à compter du 21 novembre 2011;
- Monsieur Bruno Adams, enseignant au champ 1, à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 21 novembre 2011.

Adopté unanimement

RÉSOLUTION CE 29 1211 : CONSIDÉRANT, à la suite de l'affichage de postes en personnel de soutien, que des personnes déjà à l'emploi de la Commission scolaire et possédant les qualifications requises ont soumis leur candidature;

CONSIDÉRANT, selon la convention collective régissant le personnel de soutien, que si plus d'une personne possède les qualifications requises et répond aux autres exigences déterminées par la Commission scolaire, celle-ci procède suivant l'ordre d'ancienneté parmi les salariés réguliers;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que soit autorisée l'affectation des personnes suivantes :

- Madame Sonia Poudrier, agente de bureau, classe I, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine, aux Services des ressources humaines, au centre administratif à Shawinigan, et ce, à compter du 9 janvier 2012;
- Madame Chantal Trudel, surveillante d'élèves, poste régulier à temps complet, à caractère cyclique, de 35 heures/semaine, à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite, et ce, à compter du 9 janvier 2012;

- Madame Nathalie Jean, surveillante d'élèves, poste régulier à temps partiel, à caractère cyclique, de 25 heures/semaine, à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud), et ce, à compter du 9 janvier 2012.

Adopté unanimement

À 18 h 40, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION CE 30 1211 : Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE





Président



Secrétaire